

**PLAN DE FINANCEMENT
DEMANDE DE SUBVENTION DETR OU DSIL**

NOM DE LA COLLECTIVITÉ : COMMUNE DE MAGNIEN

INTITULE DE L'OPÉRATION : REHABILITATION DU BATIMENT TECHNIQUE RUE ST ETIENNE

DATE DU PLAN DE FINANCEMENT : 26/11/2024

VERSION N° : 1

- DÉPENSES HT :

* travaux :	17 652,60 € (1)
* maîtrise d'œuvre :€ (2)
* bureau de contrôle technique :€ (2)
* bureau de coordination SPS :€ (2)
* autres :€ (2) et (3)
TOTAL DÉPENSES HT :	17 652,60 €

(1) : à détailler éventuellement si tous les travaux ne sont pas éligibles à toutes les subventions

(2) : à remplir uniquement si l'opération est concernée par ce type de dépense

(3) : préciser la nature des autres dépenses

FONDS PRIVÉS (déclaratif) : Dons, mécénat, Fondation du patrimoine, ligues sportives, CAF de la Côte d'Or, etc.)		montant de la dépense éligible	pourcentage	montant de l'aide
	sollicitée attribuée	€	%	€
	sollicitée attribuée	€	%	€

Recettes nettes sur 5 ans (voir page 2)	locations ventes	détail du calcul : compléter le tableau de calcul des recettes nettes (page suivante)	total des recettes nettes sur 5 ans :€
--	---------------------	--	--

- MONTANT DE LA DÉPENSE ÉLIGIBLE À LA DETR ET/OU DSIL :

total des dépenses HT – recettes nettes sur 5 ans = montant de la dépense éligible DETR/DSIL

17 652,60 € – 0 € = 17 652,60 €

financements publics concernés		montant de la dépense éligible à la DETR ou DSIL	pourcentage	montant du financement
DETR	<input checked="" type="checkbox"/> sollicité	17 652,60 €	40 %	7 061,04 €
Conseil départemental	<input checked="" type="checkbox"/> sollicité	17 652,60 €	28,32 %	5 000,00 €
CRBFC	sollicité attribué	€	%	€
Autre : _____	sollicité attribué	€	%	€
Autre : _____	sollicité attribué	€	%	€
Autre : _____	sollicité attribué	€	%	€
AUTOFINANCEMENT MAÎTRE D'OUVRAGE	emprunt fonds propres	17 652,60 €	31,68 %	5 591,56 €
TOTAL DES FINANCEMENTS PUBLICS		17 652,60 €	100 %	17 652,60 €

CALCUL DES RECETTES NETTES

(complément au plan de financement)

	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5
loyers annuels ou locations à l'année					
ventes partielles ou totales (pour les ZA notamment)					
TOTAL DES RECETTES (a)					
achats et variation des stocks (compte 60)					
services extérieurs (comptes 61 et 62 : entretien, locations, assurances, etc.)					
Impôts, taxes et versements assimilés (compte 63)					
charges de personnel (compte 64)					
autres charges de gestion courante (compte 65)					
TOTAL DES DÉPENSES (b)					
RECETTES NETTES (a - b)					
TOTAL DES RECETTES NETTES SUR 5 ANS€ (à reporter sur le plan de financement)				

NB : intérêts d'emprunt, reprises aux amortissements et provisions exclus de ce calcul.

Observations :